



Schaan/FL, 12 avril 2012

Communiqué de presse sur le rapport annuel 2011 de la CIPRA

Pleins gaz vers la neutralité carbone dans les Alpes

N'émettons pas plus de gaz à effet de serre que ne peut en absorber l'environnement : voilà la vision prônée par la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA pour une protection soutenable du climat. Dans son rapport annuel, elle préconise des voies pour parvenir à la neutralité carbone dans les Alpes et en faire un objectif qui suscite l'enthousiasme.

Un directeur général des services administratifs veut influencer sur le climat et permettre ainsi à sa ville, Bolzano, d'économiser 160 millions d'euros sur les dépenses énergétiques. Des jeunes cogitent sur la manière de freiner le changement climatique et de motiver les gens à protéger davantage le climat. Des architectes et des maîtres d'ouvrage montrent à d'autres architectes et maîtres d'ouvrage comment construire des bâtiments confortables, tout en ménageant le climat. Dans son rapport annuel 2011, CIPRA International veut démontrer, via tous ces récits, que les visions peuvent devenir réalité grâce à des rencontres, à l'échange d'expériences et à la transmission du savoir.

Apprendre par-delà les frontières

Le Plan Energie de Helmuth Moroder, directeur général des services administratifs de Bolzano, est un exemple qui doit faire école au-delà des frontières du Tyrol du Sud –grâce au projet international Alpstar. Dans les Alpes, une douzaine de territoires pilotes développent et testent ensemble des concepts de protection du climat. Ils visent la « neutralité carbone dans les Alpes pour 2050 », c'est-à-dire un bilan CO₂ équilibré. Outre Bolzano, un autre territoire pilote est constitué par l'espace transfrontalier à cheval sur trois pays -Liechtenstein, Autriche et Suisse. La CIPRA a été chargée par le Liechtenstein et le canton de St-Gall d'y lancer une campagne de mobilité en collaboration avec l'Institut de l'Energie du Vorarlberg, dans le but d'amener les pendulaires à opter pour des moyens de transport soutenables.

Sans la CIPRA, Alpstar n'existerait pas. Depuis 2011, avec douze organisations partenaires, elle soutient ce projet de l'UE, émané du Plan d'Action Climat de la Convention alpine. L'un des partenaires est l'association « Ville des Alpes de l'Année » dont la CIPRA assure le secrétariat. Et Idrija, « Ville des Alpes de l'Année 2011 », fait désormais autorité, en tant que territoire pilote, dans la politique climatique locale.



Aborder les problèmes à plusieurs niveaux

Dans ses activités, la CIPRA peut s'appuyer sur sa longue expérience du travail en réseaux et son talent de maître à penser – qualités indispensables pour aborder le changement climatique qui affecte presque tous les domaines d'emploi et de vie. Depuis des années, elle montre ce qui se fait dans les Alpes pour la protection du climat et distingue les mesures qui respectent la nature ; elle adresse des revendications à la classe politique et propose des solutions. Cette approche interdisciplinaire a aussi fait ses preuves pour d'autres thèmes tels que la connectivité des habitats naturels, la construction efficiente sur le plan énergétique et bien d'autres : à découvrir dans le rapport annuel 2011 de la CIPRA.

Le Rapport annuel peut être téléchargé à l'adresse suivante :

<http://www.cipra.org/rapports-annuel>

Des photos de presse au format imprimable et le communiqué sont disponibles à l'adresse

<http://www.cipra.org/fr/presse/communiques-de-presse>

Pour toute question, s'adresser à :

Andreas Götz, Directeur CIPRA International
+41 79 651 51 19 international@cipra.org

Claire Simon, stv. Directrice adjointe CIPRA International
+423 237 53 53 claire.simon@cipra.org

Barbara Wülser, Responsable Communication CIPRA International
+423 237 53 11 barbara.wuelser@cipra.org

Changement climatique: pourquoi les Alpes sont-elles particulièrement touchées?

La hausse des températures dans les Alpes est deux fois plus forte que la moyenne mondiale. Il y a plusieurs causes à ce phénomène, telles que l'effet continental, l'exposition ou la rétroaction. En savoir plus sur http://www.cipra.org/fr/projets-climatique/cc.alps/changement-climatique-alpes/?set_language=fr

La CIPRA, une organisation aux activités et aux visages multiples

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales dans sept pays alpins ; elle regroupe plus de cent associations et organisations. Elle œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

www.cipra.org